



Auto - école Brugmann-Boël

av. Brugmann 246

1180 UCCLE

Tel 02/345.16.16

<http://www.brugmann-boel.be>

PERMIS DE CONDUIRE PROVISOIRE SANS GUIDE

(Vous pouvez rouler seul - validité 18 Mois)

1. Formation (possible à partir de 17 ans)

- **Cours théoriques:** Nous vous proposons une formation approfondie de 10 heures (cours collectif en soirée) code de la route et préparation à l'examen. (65€)
- **Cours pratiques:** enseignement d'au moins 20 heures obligatoires (10 leçons de deux heures) pour obtenir le **certificat d'aptitude** 960€
- **Examen théorique** (dans un centre d'examen et non pas dans une auto-école, l'examen théorique se passe sans rendez-vous) Liste des centres et jours/heures d'ouverture <http://www.goca.be/fr/p/centres-d%27examens>. A payer au centre: 15€

2. Formalités pour l'obtention du permis provisoire (18 ans minimum)

Le candidat se présente au service « permis de conduire » de sa commune avec sa carte d'identité, sa demande de permis de conduire provisoire (ex.théorique), le certificat d'aptitude délivré par l'auto-école, deux photos et 9€ de redevance.

3. Stage

- Pendant sa période de stage, le candidat **peut** être accompagné **d'une seule** personne âgée de 24 ans minimum et titulaire d'un permis de conduire de la catégorie B.
- Il n'est **pas autorisé** de conduire de **22h jusqu'au lendemain 6h** les vendredis, samedi, dimanche, la veille des jours fériés et les jours fériés.
- Le permis provisoire n'est **valable que sur le territoire belge**.
- Signe « L » obligatoire, pas de transport commercial de marchandises, ni tracter une remorque.

4. Examen pratique pour l'obtention du permis définitif

Le candidat peut se présenter après **3 mois de stage obligatoire** à l'examen:

- avec son propre véhicule (en ordre de contrôle technique, assurance) accompagné d'une personne âgée de 24 ans et titulaire d'un permis de conduire de la catégorie B
- avec le véhicule et un moniteur de l'auto-école (80€)

Dans les deux cas: redevance a payer sur place au centre d'examen: 36€

Un cours préparatoire(2h) est vivement conseillé après le stage, mais reste facultatif. (96€)

Le candidat ayant subi deux échecs à l'examen pratique devra obligatoirement suivre 6 heures de cours avant de pouvoir se représenter à l'examen.

(Prix entre parenthèses = optionnel)